

REVUE DE PRESSE 2012



VIE DES ENTREPRISES

UNION DES ENTREPRISES | **UE35**
L'entreprise, c'est la vie

**Une nouvelle identité graphique
pour une nouvelle stratégie de communication**
Compétitivité et flexibilité au cœur des débats
le 13 décembre dernier au Ponant à Pacé



Joël CHERITEL, Président de l'UE 35.

500 chefs d'entreprises ont assisté le 13 décembre dernier au Ponant à Pacé, à l'assemblée générale de l'Union des entreprises 35, avec en toile de fond deux grands débats sur la compétitivité et la flexibilité – deux sujets d'actualité qui posent parfois chefs d'entreprises et responsables syndicaux. L'ancien modèle de dialogue social reste à inventer mais que tout est possible, les responsables de l'UE 35 ont convenu, pour en débattre, deux responsables syndicaux : Jacques BOUILLY (CFDT) et Jérôme BILLET (CFE-IC) et deux chefs d'entreprises connaissant parfaitement bien la France et l'Allemagne : Philippe MENKE, expert allemand, dirigeant de la société M2P Menke, et Marc ROSENBAUM, dirigeant de la société MS3D à Bruz. **Débat sans faux-semblants avec nos convictions et nos visions d'entrepreneurs et de représentants des salariés** a été animé par Joël CHERITEL, le président de l'UE 35.



Participants de la soirée : Philippe MENKE, Jérôme BILLET, Jacques BOUILLY, Marc ROSENBAUM, Julien GUEZ et Joël CHERITEL.

Les charges sur le travail : un handicap pour les entreprises françaises

Le patron des patrons d'Ille-et-Vilaine, "les charges qui pèsent sur le travail en France constituent un handicap pour les entreprises françaises tant pour leur compétitivité à l'international, car beaucoup plus importantes que

celles de nos voisins européens" – constat confirmé par Philippe MENKE et Marc ROSENBAUM. Ces charges sont également un handicap pour les entreprises dont l'activité s'exerce sur le seul territoire français.

Exemple comparatif avec trois salariés de trois pays différents

	France		Suède		Allemagne	
Nom des salariés	Dupont	Svensson	Schmidt			
Montant du travail (en euros par mois)	4 504	3 811	3 588			
Contributions sociales employeur/salarié	1 504	651	911	210	588	622
Salaires bruts (en euros par mois)	3 000	2 900	3 000			
Salaires nets	2 349	2 697	2 378			
IR	81	437	539			
Salaires après impôts (en euros par mois)	2 268	2 260	1 939			
Allocations familiales	161	250	368			
APL	0	0	0			
Revenu net	2 430	2 510	2 307			

plusieurs années, les entreprises franchissent des marges en recul constant et les résultats ne leur permettent pas de concurrencer leurs concurrents européens – d'innover et de se développer.

Résultat : les prix de nos produits plus chers se vendent moins bien.

Pour Joël CHERITEL, "la destruction régulière des emplois dans l'industrie depuis dix ans est une preuve inquiétante".

Comme s'est attaché à l'expliquer l'un des experts franco-allemand : "contrairement à la France, la plupart des voisins européens ont choisi de faire peser les charges sur la consommation plutôt que sur le travail. Un choix qui se révèle payant".

Au point que les décideurs politiques actuels semblent avoir compris ce mouvement en faisant un pas significatif dans cette direction avec le crédit d'impôt : une mesure qui devrait concerner 100 % des entreprises.

Malheureusement, la liste des impôts et des taxes qui viennent d'être augmentés ou qui vont l'être prochainement est longue. "Ce qui devrait rapidement réduire à néant ou presque cet effort", estime à regret Julien GUEZ, directeur du pôle économique au MEDEF.

Pour le président de l'UE 35, "le fond du problème reste la dépense publique. Une dépense que nous devons absolument réduire.

Avec 56 % de son PIB consacré chaque année à cette dépense, la France est championne d'Europe, loin devant l'Allemagne (45 %)..."

Facteur aggravant aux yeux de Joël CHERITEL, "cette dépense publique est financée à crédit par des déficits budgétaires annuels qui sont autant de charges qui pèseront sur les générations futures. Est-il besoin de rappeler ce chiffre abyssal de 1 700 milliards de dettes cumulées qu'on ne réduit jamais et dont les seuls intérêts (42 milliards annuels) sont devenus le premier poste de dépense de l'Etat avant l'Education Nationale ou la Défense".

Fort d'un tel constat, il apparaît essentiel d'entreprendre sans tarder des mesures similaires à celles qu'ont prises, avant nous, le Canada et la Suède avec le succès que l'on connaît.

Un simple coup d'œil comparatif sur le coût horaire du travail suffirait à convaincre les plus sceptiques.

France : 35,20 € ; Allemagne : 31,70 €. Moyenne zone Euro : 28,40 €

Même constat pour les charges : France : 50,30 € pour 100 € de salaire brut ; Allemagne : 27,30 €. Moyenne zone Euro : 36 €.

Alors que le plan Schröder montre aujourd'hui son efficacité en Allemagne, la France mesure les limites des 35 heures.

"A plusieurs reprises au cours du débat, souligne Joël CHERITEL, les deux experts franco-allemands ont souligné que la France doit se réformer."



VIE DES ENTREPRISES

ous ont fait comprendre que le pro- France était surtout lié à l'instabilité rds".

on négocie en Allemagne, explique ENKE, c'est pour plusieurs années et . En France, ces mêmes accords sont

susceptibles d'être remis en cause à tout moment. Ce qui inquiète quelque peu outre-Rhin.

Voyez le cas des retraites : en Allemagne, celles-ci augmentent alors que les cotisations baissent. Dans le même temps, la France est le seul pays au monde à abaisser l'âge de la retraite".

La flexibilité : un mot qui peine à trouver sa place en France

pétitivité est un passage obligé pour les couleurs à l'économie française, jiet mobilise aujourd'hui les patrons lui de la flexibilité : une notion long- ée par les syndicats français mais qui rressivement sa place dans le débat

igit pas ici d'augmenter la précarité i de générer du stress chez nos colla- , explique Joël CHERITEL. "Il s'agit d'offrir la possibilité à l'entreprise de son environnement, à son marché et ons de plus en plus fréquentes". ind même paradoxal, note le président qu'en cherchant constamment à pro- soit venu à dissuader les entreprises er.

t peut-on avoir d'un côté 3 millions rs et de l'autre 1 million de postes is ?

imissible que 46 % des jeunes français le 25 ans, peu diplômés, soient sans ait de cette rigidité du marché du tra- rge le porte-parole de l'UE 35 en chefs d'entreprises et les élus présents eudi dernier, à regarder ce qu'ont fait i européens et plus particulièrement i nord de l'Europe qui ont fortement ombre de demandeurs d'emplois en int le marché du travail". emps déjà, Coluche, avec la verve nnaît, avait bien résumé la situation : code du travail faisait 300 pages, la ptaît 300 000 chômeurs. Aujourd'hui, l pages et le pays compte 3 millions rs".

s difficultés persistantes, le président a encouragé l'assistance et, par-delà nes présentes jeudi soir, les 3 500 le l'Union des Entreprises d'Ille-et-Vi- re preuve d'audace".

nage est trop souvent réduite à des les restructurations, les profits, les s dirigeants et les dividendes des ac- . Il est donc grand temps de remettre mage de l'entreprise dans la société, rrise que d'aucuns dénigrent un peu ment est d'abord, par excellence, le réation de richesse. C'est aussi le lieu sement de nos collaborateurs. s dirigeants d'entreprise qui se battent er, pour investir, pour gagner des arché et pour créer des emplois.



chefs d'entreprises présents jeudi dernier au Ponant à Pnce.

Ce sont encore les chefs d'entreprises qui prennent en compte les objectifs environnementaux, les objectifs sociétaux de diversité et d'égalité notamment.

Et malgré cela, nous sommes l'objet de critiques régulières, quelque fois même de la part de nos gouvernants, ce qui est plus surprenant.

Le récent voyage de l'UE 35 en Suède a parfaitement illustré ce décalage d'image absolument incroyable entre ce que sont les dirigeants français et l'image qu'ils ont chez eux.

"En Suède, résume le président de l'UE 35, on aime l'entreprise".

Dès l'école, dans ce pays, le rôle de l'entreprise est défini comme une priorité.

Il importe donc de tout mettre en œuvre pour créer les conditions idéales de naissance et de développement de ces entreprises.

"Pour y parvenir, l'entreprise a besoin d'un environnement favorable et, en priorité, de stabilité fiscale, législative et réglementaire". Ce qui est loin d'être le cas actuellement en France et qui ramène tout naturellement à la question de la flexibilité du travail : un mot qui fait peur !

"Qu'à cela ne tienne, rétorque Joël CHERITEL, remplaçons-le par le Pacte pour la protection du salarié. Limitons les CDD aux seuls remplacements de salariés et ne parlons plus de CDI, mais de contrat de travail : ce qui faciliterait la vie des jeunes et les aiderait notamment à trouver plus facilement un logement.

Aujourd'hui l'employeur a le choix entre CDD et CDI.

Pour des raisons de souplesse, il choisit plus volontiers le premier quand l'entreprise n'est pas au mieux de sa forme.

Résultat : 75 % des renouvellements de contrats se font en CDD.

D'où cette proposition de l'UE 35 d'un contrat de travail unique supprimant la notion de précarité et offrant de meilleures garanties au salarié en ayant recours au chômage partiel en cas de nécessité".

Le salarié est ainsi assuré de garder son emploi jusqu'à la reprise d'activité.

"En clair, résume Joël CHERITEL, nous plaçons pour un nouveau modèle social qui soit gagnant-gagnant, pour les employeurs comme pour les salariés".

Et comme disait le Maréchal LYAUTEY, "si ça doit être long autant commencer tout de suite !".



Moment de respiration avec l'Orchestre de Bretagne

Marc FELDMAN, DARRELL ANG et Marthe VASSALO : trois noms bien connus dans l'univers de la musique et qui ont fait l'admiration des chefs d'entreprises rassemblés au Ponant à l'occasion de l'AG de l'Union des Entreprises 35.



"En cette période crise, rien ne vaut la musique pour offrir un peu de respiration" confie Joël Chéritel, à l'évidence comblé par la partition parfaite offerte par l'Orchestre de Bretagne, et tout particulièrement Marthe Vassalo - une Bretonne qui a fait vibrer la salle - à la grande satisfaction des organisateurs et de leurs invités.



Echange entre le délégué général de l'UE 35, Hervé LE JEUNE, et le président de la commission animations, événements, Bruno CRESSARD.

Le nouveau logo de l'UE 35 présenté à l'occasion de l'AG

Plus identique, plus moderne, plus dynamique, plus proche de vous, le nouveau logo installe la marque "Union des Entreprises 35" dans le paysage économique.

Point de départ d'une nouvelle stratégie de communication définie par l'agence AD HOC, cette nouvelle identité graphique, aux couleurs de l'Ille-et-Vilaine, confère une image d'expert, de référent, dans un environnement économique et politique par un style institutionnel.



Ingrid BOURDAIS, directrice opérationnelle de l'agence AD HOC interviewée par Hervé LE JEUNE, délégué général de l'UE 35 et Bruno CRESSARD, lors de la présentation du logo.



Le buffet : un lieu de convivialité, source de rencontres et d'échanges fructueux.

Les patrons veulent un nouveau dialogue social

L'Union des entreprises 35 (3 500 dirigeants), réunie jeudi à Pacé, plaide pour un dialogue « gagnant gagnant » avec les syndicats, pierre angulaire d'un nouveau modèle social.

Interview

Joël Chéritel,
patron des patrons d'Ille-et-Vilaine.

Lors de votre assemblée générale, vous avez discuté d'un « nouveau modèle à inventer ». C'est-à-dire ?

Nous avons organisé deux tables rondes, sur la compétitivité d'une part, sur la flexisécurité et la question du dialogue social d'autre part. Pour en parler, nous avons invité deux responsables syndicaux de la CGC (encadrement) et de la CFDT et deux chefs d'entreprise, pour leur expertise sur les modèles français et allemand. Avec eux nous avons posé les choses et regardé les différences d'approche.

La flexibilité ou flexisécurité sont des mots qui heurtent les syndicats, est-ce que vous le comprenez ?

Ce sont en effet des mots qui font peur aux syndicats qui craignent de voir ainsi la précarité encore accrue pour les salariés. Or ce n'est pas ce qui se cache derrière ces mots. L'objectif est au contraire de proposer un pacte pour la protection des salariés. Aujourd'hui, un employeur



Joël Chéritel, président de l'Union des entreprises 35.

a le choix entre le CDI et le CDD. Il choisit souvent le second car il offre plus souplesse quand l'entreprise est en difficulté. Résultat : 75 % des renouvellements de contrats se font en CDD.

Quelles comparaisons faites-vous et qu'est ce qu'il en ressort ?

Nous avons établi un tableau comparatif du coût du travail pour trois salariés, un Français, un Allemand et

un Suédois. Pour un salaire brut de 3 000 €, le coût total versé par l'entreprise est de 3 588 € pour un Allemand, 3 811 € pour un Suédois et 4 500 € pour un Français. En France on a décidé de faire peser sur les salaires des charges qui sont assumées par l'État dans d'autres pays comme l'Allemagne. C'est un vrai handicap pour la compétitivité de nos entreprises et sur leur capacité à investir, notamment en recherche et développement. Le système fiscal allemand préfère taxer les résultats, autrement dit ce qui reste après avoir investi, alors qu'en France on taxe d'emblée les salaires.

Vous proposez un nouveau contrat de travail ?

Oui, pour en finir avec le CDD d'un côté, le CDI de l'autre. En tant que représentants du patronat, nous proposons un seul et unique contrat de travail, qui enlèverait la notion de précarité en offrant les conditions pour maintenir le salarié le plus longtemps possible dans son contrat, ceci en ayant davantage recours au chômage partiel ou total. L'employé pourrait ainsi conserver son emploi jusqu'au jour où l'activité reprend. Dans cet esprit, le contrat

de sécurisation professionnelle va dans le bon sens.

Vous plaidez aussi pour un nouveau dialogue social ?

Oui nous sommes pour davantage de cogestion entre syndicats et patronat, au lieu de sans cesse opposer patrons et salariés. Certains syndicats le souhaitent aussi d'ailleurs pour créer un dialogue constructif, mais d'autres sont dans l'opposition permanente, sur un mode idéologique. Il ne s'agit pas de changer tout d'un coup de baguette magique mais donnons-nous par exemple dix ans pour instaurer un nouveau modèle de dialogue, fondé sur le gagnant gagnant et non le bras de fer.

Recueilli par
Laurent LE GOFF.

NOUVELLE IDENTITÉ
UNION DES ENTREPRISES | UE35

Le nouveau logo de l'Union des entreprises, qui a renouvelé également son site Internet.

« Protéger l'employé, pas l'emploi »



Joël Chéritel, président de l'Union des Entreprises 35

Que pensez-vous de l'annonce d'une réduction des charges par le gouvernement ?

Comme Laurence Parisot, je dirais que c'est bien mais c'est seulement le premier chapitre d'un livre. C'était indispensable, il n'y avait pas le choix. Le différentiel entre la France et l'Allemagne, c'est 70 milliards. On réduit de 20 milliards, c'est déjà ça. Mais il faut le faire dès que possible pour les entreprises en grande difficulté et ne pas conditionner ces 20 milliards.

Et les 10 milliards d'économies, cela vous rassure-t-il ?

Dans l'immédiat, je ne vois rien d'autre qu'un

ralentissement de la progression de la dépense publique. Pour les années suivantes, c'est une réelle économie, et je m'en réjouis.

Au final, la question de la compétitivité, appelée de leurs vœux par les chefs d'entreprise, est au cœur de l'action gouvernementale.

Le problème de la compétitivité est enfin admis si on y ajoute deux éléments : la nécessité d'adapter un dialogue social qui est momifié en France et qu'on ne pratique pas vraiment comparé à la Suède ou l'Allemagne ; et des accords de modération salariale.

En d'autres termes la flexibilité...

Ça n'est pas un gros mot. C'est protéger l'employé, pas l'emploi. Mais pour ça, il faut remettre de la confiance. Je suis convaincu qu'on peut y arriver en France.

• À NE PAS MANQUER

UE35. Modèle usé la France ?



L'Union des Entreprises pour l'Ille-et-Vilaine et son délégué général Hervé Le Jeune (photo) organisent l'assemblée générale annuelle de l'organisation patronale le 13 décembre, salle du Ponant à Pacé. Thème : « Quel modèle pour demain ? Imaginons l'imaginable ». Des invités allemands et nordiques viendront témoigner de leur expérience. Des invités surprise sont également prévus. Une occasion pour l'UE35 de présenter son nouveau logo et son portail web nouvelle mouture. Le tout en musique, avec le Grand Orchestre Symphonique de Bretagne. Le jeudi 13 décembre à partir de 17h30. Détails sur www.entreprises35.fr



Les Petites Affiches | 7-8 décembre 2012

• **LE PONANT A PACÉ** **jeudi 13 décembre (14h) :** **Assemblée générale** **de l'Union des Entreprises 35** **"Imaginons l'imaginable"**

Le modèle français est-il encore possible ?
D'autres modèles sont-ils transposables ? Un
nouveau modèle est-il à inventer ?

Autant de questions qui seront sans aucun
doute au cœur des débats de la prochaine
assemblée générale de l'Union des Entreprises
pour l'Ille-et-Vilaine le jeudi 13 décembre à
partir de 17 h au Ponant à Pacé avec en toile
de fond un objectif : "Imaginer l'imagina-
ble".

Le programme

• **Accueil**

Ouverture par Joël Chéritel, président de
l'UE35.

• **Actualités de l'UE 35**

Présentation du nouveau logo UE35 et de la
nouvelle stratégie de communication.

Lancement officiel du nouveau site internet.

• **Table ronde : Quel modèle pour demain ?**

En présence de chefs d'entreprise français et
étrangers et de représentants du monde syn-
dical.

• **AG extraordinaire**

Election des membres du Comité Directeur.

• **Cocktail dînatoire**

Entrée libre sur **inscription obligatoire** par
mail npotin@entreprises35.fr.

Contact UE35 : 02 99 87 42 97 – www.entreprises35.fr

Commerces et artisans : la taxe qui agace

Commerçants, artisans et patrons de PME ont failli s'étrangler en découvrant leur feuillè d'imposition, à la ligne « CFE ». Une situation ubuesque pour Joël Chéritel, président de l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine.

Entretien

Quel est votre sentiment sur cette CFE, contribution foncière des entreprises ?

Alors que l'activité économique se dégrade très nettement, que le nombre de dépôts de bilan augmente, plusieurs communes bretonnes viennent d'élargir l'assiette de calcul de la CFE de petites entreprises. C'est ainsi que des CFE ont pu passer, par exemple, de 400 à 1 600 € dans certains cas. Ce surcoût, non prévu, vient fragiliser des entreprises déjà lourdement frappées par une conjoncture dégradée.

Comment s'applique cette taxe ?

La loi a fixé deux tranches d'imposition pour cette CFE. L'impôt peut varier de 206 à 2 065 €, pour un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €. Au-delà de ce seuil, la somme à payer peut atteindre 6 102 €; 100 000 €, c'est le chiffre d'un petit commerce de centre-ville. Certains voient ainsi leur cotisation multipliée par deux, trois ou quatre. C'est la France d'Ubu. L'État a changé les modalités d'application de ces taxes, mais n'a pas été capable de faire la moindre simulation pour en mesurer les impacts.

En même temps, les entreprises vont bénéficier, en 2013, d'un crédit d'impôt « compétitivité » censé leur donner de l'air ?

L'effet escompté ne sera pas celui-là. Déjà, la CFE, l'une des taxes qui remplacent la taxe professionnelle, annule en quelque sorte l'effet de la suppression de celle-ci. Idem pour le crédit d'impôt annoncé : de nombreuses entreprises vont devoir verser, au titre de cette CFE, beaucoup plus que ce qu'elles toucheront, au



Joël Chéritel, président de l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine.

titre de ce crédit d'impôt. L'objectif de redonner de la compétitivité aux entreprises se retrouve ainsi anéanti.

Certaines entreprises ont vu leur CFE augmenter, d'autres non. Pourquoi ?

Les collectivités, qui votent cette CFE, ont toute latitude pour déterminer l'assiette de calcul. Ainsi certaines n'ont pas ou peu augmenté la taxe, mais d'autres ont placé le curseur

assez haut. Cela pose la question de l'harmonisation, entre les mesures prises par l'État d'un côté, et les décisions des collectivités de l'autre. C'est indigne d'un État suradministré comme le nôtre.

Comment y remédier ?

Quand on a un problème, il y a d'abord le curatif, puis le correctif. Pour le curatif, comme le coup est parti, il faut regarder au cas par cas

les situations et demander aux responsables des collectivités d'aménager, par exemple, un crédit d'impôt pour 2013, qui viendrait compenser l'augmentation de 2012. Pour le correctif, il faut revoir les compétences générales des collectivités sur l'impôt. Il faut une table ronde à l'échelle nationale pour harmoniser ces compétences.

Recueilli par
Laurent LE GOFF.

L'Union des Entreprises pour l'Ille-et-Vilaine interpelle les élus suite à l'inquiétude des petites entreprises

Alors que l'activité économique se dégrade très nettement et que le nombre de dépôts de bilan augmente, plusieurs communes viennent d'élargir – contre toute attente – l'assiette de calcul de la CFE des petites entreprises.

C'est ainsi que certaines contributions sont, dans certains cas, passées de 400 à 1 600 euros.

Selon l'UE 35 qui a décidé d'interpeller l'ensemble des élus sur le sujet, **"ce surcoût non prévu vient fragiliser des entreprises déjà lourdement frappées par une conjoncture dégradée"**.

Mise en place fin 2009, la CFE visait à réformer la taxe professionnelle. Il s'agit d'un impôt local dont sont redevables les entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 152 500 euros avec un taux nul jusqu'à 500 000 €.

Il est apparu fin 2010 que certaines catégories de contribuables, notamment les entreprises titulaires de bénéfices non-commerciaux (professions libérales et indépendantes) avaient connu de très fortes baisses d'imposition. C'est à cause de la suppression de la part des "équipements" et "recettes" de l'ex-taxe professionnelle.

Dans la loi de finances pour 2011, le gouvernement Fillon a voulu rectifier cette situation en modifiant la base minimum de la CFE, en l'abaissant à 100 000 €.

Les montants des CFE et CVAE dus à l'exercice 2012 sont inférieurs aux montants payés au titre de la taxe professionnelle. De fortes disparités apparaissent selon les secteurs d'activité et la surface financière des entreprises, et des hausses significatives sont constatées pour les artisans et commerçants.

Le dispositif de la CFE avec base minimum, décidé par la loi de finances 2011 trouve sa première application actuellement où les entreprises reçoivent leurs avis d'imposition pour 2012.

Système U veut investir 400 millions

Le groupe a de nombreux projets dans l'Ouest. Et il cherche à embaucher au moins 1 000 personnes en France. Mais il a du mal...

Trois questions à...

Serge Papin.
PDG
du groupement
coopératif
Système U.



marc chalmrin

Ouest-France

Quels sont vos projets d'investissements ?

Nous venons de poser la première pierre d'un entrepôt de 30 000 m² à Fontenay-le-Comte (Vendée), avec la création 250 emplois directs. En Bretagne, il y a aussi les agrandissements de Pleurtuit, Tinténiac, Châteaugiron ou Josselin. Nous allons investir 400 millions dans les douze prochains mois. Les ventes sur Internet représentent aujourd'hui 3-4 %, nous en serons à 10 % dans les deux ans. Et 600 de nos magasins sont déjà équipés en « Drive ».

Vous avez toujours du mal à recruter ?

Oui, 1 000 postes de bouchers ou charcutiers, poissonniers, boulangers-pâtisseries ne sont pas pourvus. Nous pesons 10 % du chiffre d'affaires de la grande distribution, on peut en déduire que les besoins se chiffrent à 10 000 recrutements en France ! En poussant 80 % des jeunes vers le bac, on les a détournés des métiers manuels. Mais l'Éducation nationale n'est pas la seule responsable : ces jeunes-là, la grande distribution, les a sous-payés pendant quinze ans...

Le rapport de l'Observatoire des marges dit que la grande distribution n'est pas si gourmande...

Ce que dit le rapport Chalmrin (1), c'est qu'il faut cesser de nous considérer au mieux comme des profiteurs, au pire comme des voleurs. Le commerce peut profiter au producteur, au consommateur, au transformateur et au distributeur.

(1) Retrouvez ce que dit ce rapport sur www.ouestfrance-entreprises.fr

• RENCONTRES DE L'UNION DES ENTREPRISES :



**Le Président
de SYSTEME U
Serge PAPIN
invité du Club 35
le lundi
19 novembre**

Patron atypique, à la fois géant de la grande distribution et militant pour une forme de frugalité, Serge PAPIN Président de SYSTEME U sera l'invité du prochain CLUB 35 de l'Union des entreprises pour l'Ille-et-Vilaine.

Dans le cadre de ce dîner débat au Ponant à Pacé le lundi 19 novembre plusieurs sujets seront abordés comme les visions d'avenir des distributeurs et la compréhension des stratégies qui contribueront à construire le commerce de demain.

**Inscriptions : UE35 - 02 99 87 42 98
mroussel@entreprise35.fr**

150 patrons d'Ille-et-Vilaine se retrouvent à Stockholm

Ils étaient jeudi et vendredi dans la capitale suédoise. Au menu, conférences, visites d'entreprises et d'écoquartiers et dîner de gala avec l'ambassadeur de France.

La méthode suédoise

En 1993, la Suède perdait son triple A. « Nous sommes venus voir comment ce pays, qui connaissait alors une crise comparable à la nôtre, a su rebondir en prenant des mesures qui s'appuient sur un consensus. L'exemple suédois nous montre que l'on peut s'en sortir, que la dette publique n'est pas une fatalité », explique Joël Chérifet, président de l'UE 35, à l'ouverture de ces 13^e rencontres internationales. Dans ce pays « qui déteste le conflit », explique le directeur d'Ubifrance en Suède, les mesures d'économie budgétaires ont été décidées après une large concertation entre partenaires sociaux.

Une bonne méthode pour faire passer la pilule des sacrifices, dans ce pays où les conditions d'accès au chômage ont été durcies, où les patients payent les 100 premiers euros des consultations chez le médecin, où la protection sociale reste générale mais où les lits d'hôpitaux ont été divisés par deux. La Suède consacre 3,6 % de son produit intérieur brut à la recherche et développement, contre 2,2 % en France. Et l'impôt sur les sociétés est de 22 %, contre 34 % chez nous.

La suédoise attitude

« La ponctualité est une donnée



Une partie des chefs d'entreprise d'Ille-et-Vilaine ont visité un éco-quartier en cours de construction à Stockholm.

secondaire chez nous, elle est essentielle ici, témoigne le directeur d'Ubifrance. Si vous arrivez en retard à un rendez-vous, un chef d'entreprise suédois va penser que vous serez incapable de livrer à temps vos marchandises. » Dans ce pays, l'État non interventionniste fait confiance aux entreprises et aux salariés pour négocier ensemble les conventions collectives : plus de 400

accords collectifs ont abouti de cette façon.

Les Suédois travaillent 1 680 heures en moyenne par an, contre 1 460 en France, mais les horaires de travail y sont plus flexibles. « Et chez nous, rien ne vous empêche de travailler à la maison en cas de besoin, témoigne Cecilia Fraenkel, en charge des affaires internationales à la ville de Stockholm. Ici, vous pouvez

prendre un an de congé parental même si vous êtes cadre dirigeant. On s'organise en conséquence pour pallier votre absence et ça se passe très bien. »

L'écologie

La Suède compte près de 10 millions d'habitants, dont deux millions dans la capitale. Pour limiter la présence des voitures dans l'hypersaturé, la ville a supprimé quantité de places de parking et instauré un péage dissuasif et dégressif en fonction des heures de pointe (entre un et dix euros selon l'heure). Et ici pas de parcimètre : votre plaque d'immatriculation est photographiée à votre arrivée en ville et vous recevez la facture chez vous en fin de mois. Du coup, il fait bon circuler à vélo ou à pied dans le centre de Stockholm.

Autre exemple, pour supprimer les camions de ramassage, la ville possède un réseau souterrain de récupération des ordures qui sont aspirées et voyagent à 70 km/h jusqu'à une station de traitement. Stockholm compte 200 stations avec 2,5 km de rayon d'action.

Textes et photos
Laurent LE GOFF.

► Vidéo

sur www.ouest-france.fr

Stéphane Binouat est venu « bâtir son réseau »



« Après une carrière dans la finance, à l'international surtout, j'ai créé mon activité de conseil en financement de l'innovation, à Rennes. J'ai lancé ma société Melyad en février, j'ai donc besoin de travailler mon réseau, d'où ma participation à ce voyage qui me permet de rencontrer d'autres dirigeants de l'Union des entreprises 35. J'ai aussi pris des contacts ici pour, le cas échéant, inciter des entreprises suédoises innovantes à investir en France. J'étais d'ailleurs déjà venu en Suède pour mes études de commerce. »

« En France, on n'aime pas assez l'entreprise »

Trois questions à...



Joël Chérifet, président de l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine (UE 35).

Pourquoi ce voyage organisé chaque année pour les patrons d'Ille-et-Vilaine ?

L'idée de mon prédécesseur, Patrick Caré -aujourd'hui président du Medef Bretagne- était de redonner du souffle à un rallye, qui nous faisait aller à la découverte des entreprises d'Ille-et-Vilaine. L'UE 35 avait lancé un premier voyage à Cork, puis l'année suivante à Cadix. Depuis, ce voyage a trouvé son rythme avec 150 participants. L'objectif est de passer un moment ensemble bien sûr mais aussi d'ouvrir l'esprit des dirigeants au commerce international.

Pourquoi avoir choisi la Suède ?

Nous avons voulu savoir comment ce pays, qui était en panne, au début des

années 90, a su prendre des mesures pour se redresser. L'État a dit aux syndicats et aux entreprises : « Discutez entre vous pour trouver des accords, nous on ne s'en mêle pas ! ». Les discussions ont pris du temps mais la Suède a su diminuer sa dépense publique en privatisant des missions de service public, en réduisant les effectifs de fonctionnaires de 20 % en 7 ans sans heurt, en baissant la fiscalité des entreprises... Il y a en Suède une vraie culture de la responsabilité, qui doit nous faire réfléchir.

Le gouvernement, en voulant taxer plus lourdement les revenus du capital, a suscité une levée de boucliers de la part des patrons. Qu'en dites-vous ?

Répartir l'effort entre les revenus du travail et ceux du capital, ça paraît une idée noble mais en portant à 60 % l'impôt sur les sociétés, les créateurs d'entreprise vont aller créer ailleurs ou même ne plus investir du tout. En France on n'aime pas assez l'entreprise. Les patrons n'attendent pas d'être portés aux nues mais au moins d'être reconnus pour ce qu'ils sont, à savoir des gens qui prennent des risques pour créer de la richesse et des emplois.

Annie Jeuland : « trouver un distributeur »



« Notre société, SCD Lulsina, vend des accessoires de cuisine haut de gamme (évier, robinetterie...). La production est sous-traitée en Allemagne et en Italie notamment. À Seron-sur-Vilaine, notre certaine de salariés travaillent sur la conception et le design. Nous expédions 12 000 colis par mois, en France et dans une trentaine de pays, 10 % de nos ventes se font à l'export, en Europe, en Australie, à Hong-Kong, en Chine. Je suis allée en Suède pour trouver un distributeur et je reviens avec de bonnes pistes. »

Si tous les ports du monde jette l'ancre à Stockholm

Loïc Frémont (à gauche), vice-président de l'association Si tous les ports du monde, est venu à Stockholm avec deux membres du réseau, Georges Coudray (au centre) et Philippe Bessec (à droite).

« Notre réseau vise à promouvoir les relations commerciales entre les villes membres, en s'appuyant sur leurs richesses culturelles. Pour instaurer une relation durable, il faut bien connaître l'autre et cela passe par sa culture. Nous sommes venus à Stockholm pour compléter notre pôle scandinave, qui comptait déjà les villes de Trondheim en Norvège



Crédit Mutuel de Bretagne
La banque à qui parler

de la relation clients professionnels.

Rencontres dans l'espace Professionnel de la ville www.cmb.fr ou contactez l'agence la plus proche de vous.

La banque à qui parler

On se chausse de plus en plus sur le Net

Le patron de Sarenza.com, site leader de la vente de chaussures, explique les raisons de ce succès.

Trois questions à...

Stéphane Treppoz.
Dirigeant de Sarenza.com, leader de la vente de chaussures par Internet.



Cinq ans après son lancement, Sarenza.com emploie 200 salariés, pour 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Quel est le secret ?

Nous nous sommes inspirés d'un concept de e-commerce qui existait aux États-Unis et qui s'appuie sur deux choses.

L'hyperchoix, avec 600 marques de chaussures, 40 000 produits et un million de paires de chaussures en stock, dans un entrepôt de 2 000 m², à Beauvais (Oise). Et l'hy-perservice : livraison et retour gratuits, remboursement cash...

Nous avons aussi beaucoup investi dans la pub. Sur les six premiers mois de 2012, nous sommes le premier annonceur national en radio.

Votre site, n'est-ce pas un peu la mort des boutiques de chaussures traditionnelles ?

Le commerce a connu plusieurs mutations, depuis 1945 : les supermarchés, les hyper, la vente par correspondance et maintenant Internet. Le e-commerce, c'est 6 % du marché de la chaussure, en valeur. Et l'on prévoit 15-20 % d'ici à cinq ans. Face à cela, les commerces de détail vont devoir s'adapter et être présents eux-mêmes sur Internet. Cela dit, en boutique, vous repartez immédiatement avec vos chaussures. Cela prouve que le match entre e-commerce et commerce traditionnel n'est pas totalement déséquilibré.

On parle beaucoup de réindustrialisation...

90 % des chaussures vendues ici sont fabriquées hors de France, en Asie en particulier. Mais ce continent perd des parts de marché. Beaucoup de marques préfèrent aujourd'hui fabriquer au Portugal, en Espagne ou au Maghreb, où le coût de la main-d'œuvre est certes plus élevé, mais dont la proximité géographique réduit considérablement les délais de réapprovisionnement.

Recueilli par
Laurent LE GOFF.

SOIRÉE DÉBAT

CLUB 35

lundi 24 septembre (19h)

Stéphane TREPPOZ

Président du directoire
de SARENZA.COM

Président du directoire de SARENZA.COM, Stéphane TREPPOZ est l'invité de la prochaine soirée du Club 35 le lundi 24 septembre 2012 à 19h à Pacé.

Précurseur, inventif et visionnaire, Stéphane TREPPOZ est de ceux qui ont eu "LA" bonne idée avant tout le monde et qui s'imposent aujourd'hui comme de vraies références.

Diplômé de HEC, ce quadra, père de quatre enfants, a déjà eu plusieurs vies professionnelles. Après avoir passé cinq ans à la tête de la filiale américaine de Meccano, il revient en France en 1998 chez Vivendi puis chez AOL France. En 2007, il reprend les rênes de SARENZA.COM, site de vente en ligne de chaussures. **Son secret ?** Proposer le plus grand choix de chaussures (578 marques) et offrir un service de qualité. En 2001, le chiffre d'affaires de Sarenza frôlait les 100 millions d'euros...

Venez le rencontrer à l'occasion de la prochaine soirée Club 35 du lundi 24 septembre à partir de 19 heures au Ponant à Pacé.

Tarif adhérent : 60 € ; non adhérent : 75 €.

• **Contact : Union des Entreprises 35 – 2, allée du Bâtiment, BP 71657, 35016 Rennes Cedex. Tél. 02 99 87 42 98.**

Légion d'honneur : la promotion du 14 Juillet

Quatre personnalités d'Ille-et-Vilaine sont nommées chevaliers dans l'ordre de la Légion d'honneur.



Armel Huet.



Joël Chéritel.



Marius Mallet.



Me Catherine Glon.

La liste a été publiée, hier, au Journal officiel. La première promotion de la Légion d'honneur sous la présidence de François Hollande compte quatre personnalités du département. Elles sont nommées chevaliers.

Armel Huet, professeur des universités en sociologie à Rennes 2 depuis 1991. Il y a fondé le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie. Membre de l'Association française de sociologie et de l'Association internationale des sociologues de langue française, il est responsable de nombreux échanges avec l'international.

Joël Chéritel, président de l'Union des entreprises d'Ille-et-Vilaine qui

fédère 3 300 adhérents, et président de Rétis communication, un des leaders français dans le domaine des réseaux et télécommunications, dont le siège est situé à Montauban-de-Bretagne.

Marius Mallet, maire honoraire de Dinard. Pendant vingt et un ans, il fut le premier magistrat de la ville. Il siège toujours au conseil municipal en tant qu'adjoint délégué à l'environnement.

Catherine Glon, avocate pénaliste au barreau de Rennes, ancienne présidente d'une association d'aide juridique d'urgence, membre de l'Observatoire international des prisons (OIP).

Défense et entreprises ensemble pour l'emploi

En 2012, 202 personnes (civiles et militaires) vont quitter la base de défense. Beaucoup vont chercher un autre emploi.



De gauche à droite : Michel Poignard, Xavier du Breil de Pontbriand et Joël Chéritel.

Le ministère de la défense veille à permettre à ces personnes de se reconverter. Le général Xavier du Breil de Pontbriand l'a dit, lundi matin, alors qu'il signait, au nom de l'officier général de la zone de défense ouest, avec Joël Chéritel, le président d'union des entreprises d'Ille-et-Vilaine, la convention du Comité de liaison-défense du Medef.

Ce dernier a souligné la volonté de l'union de « faire en sorte qu'il y ait le plus de connexions possible entre les entreprises d'Ille-et-Vilaine et les employés du ministère de la défense au terme de leur contrat, pour le plus grand bénéfice du secteur civil ».

Le général a rappelé la signature, à Ploërmel, mercredi, d'une convention régionale dont celle paraphée hier est une déclinaison (1). Une convention qui porte sur quatre domaines dont celui de « la reconversion du personnel militaire et le recrutement par les entreprises ».

Hier, à l'union des entreprises, les co-signataires, auxquels s'est joint l'institut des Hautes études de défense nationale, présidé par M^e Michel Poignard, on s'est plus intéressé à ce volet.

« En la matière, il faut des points d'appui au sein des entreprises, c'est le tutorat. Et puis, au niveau du ministère de la défense, il faut une harmonisation de nos actions de formation. Les entreprises ont besoin de personnes formées. C'est tout l'enjeu de notre rapprochement avec le Medef. C'est d'autant plus une priorité pour nous que si nous ne savons pas reconverter, nous ne saurons pas recruter », a indiqué le général.

M^e Poignard, quant à lui, a souligné combien cette convention s'inscrit dans les préoccupations de l'Institut qu'il préside.

Édouard MARET.

(1) Ouest-France, page Bretagne du 5 juillet.

MARATHON VERT



Nouvelles courses, nouveaux partenaires... Deuxième édition le dimanche 4 novembre 2012 "1 kilomètre parcouru = 1 arbre planté".

C'est désormais officiel ! La deuxième édition du Marathon Vert se déroulera le 4 novembre prochain entre Cap Malo et l'esplanade Charles de Gaulle à Rennes.

Initiateur de l'épreuve et véritable homme orchestre de la manifestation, Daniel JEULIN en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse le 27 avril en présence des nouveaux grands partenaires du Marathon Vert : La Fondation Yves Rocher - Institut de France et Ouest-France.

Le quotidien régional a en effet décidé d'associer son nom à celui du Marathon relais - l'une des quatre épreuves de la journée - qui devient ainsi le Marathon Relais Ouest-France.

"A cinq relayeurs par équipe, le mythe est partagé et accessible au plus grand nombre" estime François-Xavier LEFRANC, rédacteur en chef adjoint, qui retrouve dans cette course des valeurs chères au journal "esprit d'équipe, convivialité, fair-play, solidarité, conduite citoyenne et partage de la fête."

L'autre grande nouveauté de cette édition 2012, c'est bien sûr l'arrivée d'un nouveau partenaire - La Fondation Yves ROCHER -.

Au titre de la solidarité, l'un des quatre axes du Marathon Vert avec le sport, l'écologie et la responsabilité sociétale des entreprises, le MARATHON VERT a souhaité associer les courses à la plantation d'arbres en Ethiopie, terre d'élection des marathoniens.

En partenariat avec le groupe Yves ROCHER et la Fondation Yves ROCHER qui œuvre "pour un monde plus vert" au travers de l'opération "plantons pour la planète" qui soutient 23 projets répartis dans 21 pays dont l'Ethiopie afin de donner du travail aux femmes de la région du Tigré avec la fondation "Green Ethiopia", l'Association Spor-



tive Rennes Cap Malo (qui fédère la Ville de Rennes, le Val d'Ille et les 5 communes au nord de Rennes Métropole) s'engage "à planter un arbre en Ethiopie pour chaque kilomètre parcouru par l'ensemble des participants".

"Si l'objectif que nous nous sommes fixé de 120 000 kilomètres parcourus le 4 novembre est atteint confie Daniel JEULIN cela fera 120 000 arbres plantés." Un chiffre inespéré pour ce pays touché par la désertification.

Il faut savoir que 90 % de la couverture forestière a disparu en Ethiopie au cours des 50 dernières années.

Soucieux de s'impliquer très fortement dans cette deuxième édition du Marathon Vert, le groupe Yves ROCHER a décidé de parrainer une course exclusivement féminine : "la féminine Yves Rocher".

"Cette course d'environ 7,5 kilomètres offre aux participantes la traversée de quatre hauts lieux historiques de Rennes comme le parc Oberthur et le Thabor (une première à Rennes), le Parlement de Bretagne et l'Hôtel de Ville."

Départ donné du campus de Beaulieu (Université de Rennes 1) à 9 h 15.



De g. à dr. : Daniel JEULIN, Bernard ANGOT (ESC Rennes), David ALIS (Université Rennes 1), Claude LABIT (Rennes Atlantique) et Joël CHERITEL (UE 35).



Signature de la convention de partenariat entre Daniel JEULIN et Claude FROMAGEOT, directeur de la Fondation Yves Rocher - Institut de France.

Le Marathon Relais

Objectif : fédérer le monde de l'entreprise et le monde des étudiants

Fort d'une première expérience en 2011, les organisateurs du Marathon Vert ont souhaité fédérer cette année le monde de l'entreprise et le monde des étudiants sur le Marathon Relais.

Sous l'égide de l'Union pour les entreprises d'Ille-et-Vilaine (UE 35) les sociétés qui le souhaitent auront le choix de soutenir des équipes d'étudiants en finançant leurs inscriptions (220 € HT pour 5 coureurs).

Ces équipes représentant à la fois leur école (ESC Rennes) ou leurs universités (Rennes 1, Rennes 2) rentreront dans le "challenge entreprises" et le "challenge étudiants".

Le nombre de kilomètres parcourus correspondant, là encore, à autant d'arbres plantés en Ethiopie par le biais de la Fondation Yves Rocher à travers Green Ethiopia.

Les logos de l'entreprise et de l'école seront visibles sur le même dossard.



Partenariat Université - Entreprise.

Autre nouveauté de l'édition 2012 : une épreuve de marche nordique.

Le départ de cette discipline qui compte de plus en plus d'adeptes de tous âges sera donné à 8 h 45 du campus de Beaulieu. Au menu : dix kilomètres en solo ou duo exclusivement sur route.

Dans le cadre du développement durable enfin, l'un des axes forts du Marathon Vert, le groupe MONTMUR - au travers de sa filiale Transports LAHAIE - a, lui aussi, manifesté un vif intérêt pour cette manifestation.

Avec ce partenariat, le groupe s'est engagé à mettre à disposition 2 semi-remorques "Transports Lahaie", 2 caisses Rail/Route Trans-Fer.

Dans le même temps 25 véhicules customisés aux couleurs du Marathon Vert vont sillonner le pays. Une belle pub sur les routes de France pour une épreuve dont la renommée dépasse aujourd'hui les frontières de la Bretagne.



SPÉCIAL **RENNES**

« On se rapproche de la Silicon Valley »

Entretien.

Avec ses entreprises innovantes, la ville bouillonne d'idées.

Le Point: Quels sont les atouts du « made in Rennes » ?

Joël Cheritel: Nous avons en Ille-et-Vilaine une dynamique économique assez exceptionnelle. Elle se vérifie dans tous les domaines. Dans le prêt-à-porter, on peut citer le groupe malouin Beaumanoir, qui commercialise et distribue, entre autres, les marques Morgan, Cache-Cache et Bonobo. Dans l'agroalimentaire, des entreprises comme Triballat, qui a osé en 1988 lancer les premiers yaourts au soja avec Sojasun, sont résolument tournées vers l'innovation. On pourrait citer aussi Medria Technologies, qui a mis au point des capteurs qui, placés sur des vaches, permettent à l'éleveur de recevoir par SMS des données sur les périodes de chaleur ou l'état de santé de ses animaux.

Dans le bâtiment, les transports, la santé, nous avons aussi beaucoup d'entreprises innovantes. AES Laboratoire a été la première société à mettre au point un système permettant de détecter quasi immédiatement la maladie de la vache folle sur les bovins. Dans le domaine des nouvelles technologies, avec le pôle Images & réseaux et bientôt l'IRT B-com, Rennes est aussi en pointe. Ce n'est pas encore tout à fait la Silicon Valley, mais elle se rapproche de plus en plus de cette image.

D'où vient, à votre avis, ce dynamisme ?

Il y a ici depuis longtemps un terreau, une véritable osmose, avec beaucoup d'échanges entre les collectivités, les représentants de l'Etat, les entreprises, le monde



Joël Cheritel, président du Medef 35 et PDG de la société Rétis Communication.

universitaire. Il y a beaucoup de grandes écoles et d'écoles d'ingénieurs, un tissu de PME dense et depuis longtemps beaucoup de passerelles entre tous ces réseaux. Cela bouillonne sans cesse depuis les années 60.

La croissance démographique a aussi accompagné le développement économique. Rennes est à deux heures de Paris en TGV et beaucoup de Bretons, après avoir commencé une carrière à Paris ou à l'international, sont revenus en Bretagne et à Rennes en particulier, parce qu'ils y ont trouvé un tissu économique complet. Il y a aussi un fort attachement à ce territoire et, quand un problème surgit, nous avons la capacité de

« Il y a ici depuis longtemps une véritable osmose entre les collectivités, les représentants de l'Etat, les entreprises et le monde universitaire. »

La bonne forme de Memometal

Installée à Bruz depuis 2002, Memometal est un des leaders mondiaux de la fabrication d'implants pour la chirurgie orthopédique de la main et du pied. A l'origine de ce succès, le nitinol, un alliage aux propriétés remarquables qu'elle est, avec deux autres firmes, la seule à fabriquer. Cet alliage a la particularité de prendre des formes différentes selon la température. Une agrafe peut ainsi se refermer d'elle-même une fois introduite dans le corps humain. Rachetée en juillet par la société Stryker Corporation, Memometal (20 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011) espère aujourd'hui s'ouvrir à de nouveaux marchés, notamment en Asie et en Amérique latine

■ P.-H. A.

nous unir très vite pour faire front. Cela a été notamment le cas avec l'écotaxe.

Quels points seraient à améliorer pour favoriser encore l'innovation et développer le « made in Rennes » ?

Il reste sans doute beaucoup à faire, en termes de financement, pour créer les conditions qui permettent aux jeunes pousses de se développer ou encore pour trouver des banquiers qui prêtent de l'argent à des start-up. L'idée du conseil régional de créer la marque Bretagne me paraît une très bonne chose. Et il y a encore beaucoup à faire pour développer cette marque et qu'elle profite à toute la région ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE-HENRI ALLAIN

THOMAS CRABOY